

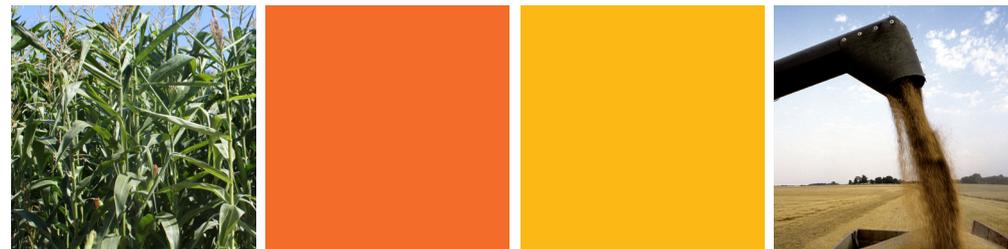
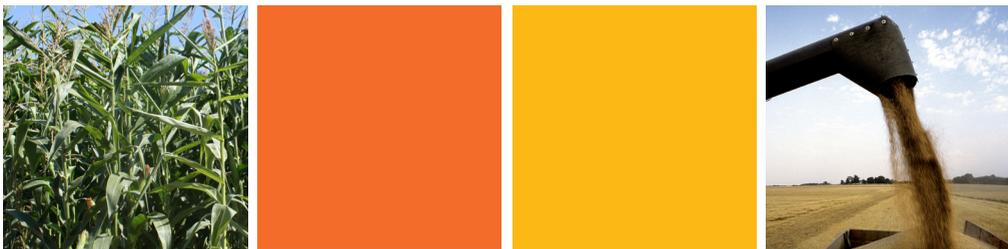


Produire
PLUS et

produire
MIEUX



FranceAgriMer



Groupe de travail du Conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer

« produire plus et produire mieux »

Conclusions de la réunion du 12 décembre 2013

Face à l'orientation générale donnée à l'agriculture française de « produire plus et produire mieux », FranceAgriMer a réuni, sous la présidence de Rémi Haquin, président du Conseil spécialisé céréales, un groupe d'experts du monde agricole pour éclairer cette question. Ce groupe s'est réuni en séances de travail, à onze reprises, sollicitant pour éclairer les débats, des intervenants reconnus pour leur compétence dans des domaines divers mais en connexion avec les multiples facettes du sujet. Ce rapport est la synthèse des travaux du groupe, sous la forme de huit recommandations majeures.

Pourquoi « produire plus et mieux » ?

L'objectif du groupe de réflexion n'a pas été de remettre en cause une orientation générale de la politique agricole traduite par divers dirigeants, professionnels ou politiques, par « produire plus et mieux » mais d'examiner point par point quelles seraient les conditions nécessaires pour permettre à cet objectif de s'exprimer. Nous proposons, en introduction, d'explicitier cette notion en rapportant les éléments d'argumentation qui ont pu être échangés au cours de ce groupe de travail.

Produire « plus et mieux » en même temps : c'est nécessaire et c'est possible !

Une idée forte s'est fait jour concernant la nécessaire liaison entre le « plus » et le « mieux ». Elle exprime le fait que « produire plus » et « produire mieux » ne doivent pas être deux objectifs conduits séparément mais au contraire conduits ensemble. Concrètement cela amène à travailler dans le but de concevoir des solutions ambivalentes et non à instruire l'une et l'autre de ces deux ambitions de façon distincte.

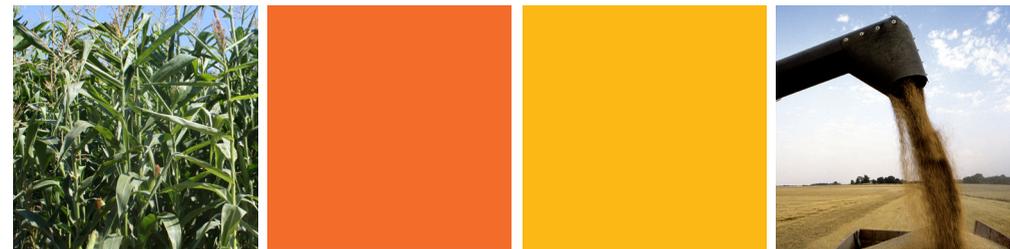
L'autre point clé concernant ce double objectif réside dans le fait que la recherche du « plus » n'est pas antagoniste de celle du « mieux ». Autrement dit, le fait de rechercher des niveaux de productivité élevés n'entraîne pas systématiquement un impact négatif pour l'environnement. Il n'y a pas de relation automatique de causalité entre ces deux notions, comme en témoignent les résultats d'expérimentations concernant la fertilisation azotée et les applications de produits phytosanitaires.

> quelle est la signification de « plus et mieux » ?

Le « plus » signifie l'augmentation de la production qui, compte tenu de la stabilité voire de la diminution des terres arables, concourt à rechercher l'augmentation des rendements. Le « mieux » correspond à un double objectif : celui de produire des graines de qualité correspondant à la demande des débouchés (notamment avec un taux de protéines suffisant) et celui de préserver la qualité de l'environnement, et en particulier la qualité des eaux.

> pourquoi est-il nécessaire de produire plus et mieux ?

L'augmentation de la demande alimentaire liée à l'accroissement de la population mondiale (de 7 milliards aujourd'hui à près de 10 milliards en 2050), nécessite d'augmenter la productivité des zones cultivées en plus de la mise en culture de nouvelles terres dans le monde. D'autre part, l'évolution des modes de consommation dans les pays en voie de développement vers des aliments carnés va renforcer les besoins donc la demande en céréales.



Certains pays du pourtour méditerranéen font face à une démographie en forte croissance qui les rend de plus en plus dépendants des importations de céréales. Le maintien de liens commerciaux avec ces pays est un gage de stabilité économique et politique avec nos voisins.

Le développement des usages non alimentaires de la biomasse agricole (chimie verte, biomatériaux, production d'énergie renouvelable...) dont l'ampleur est difficile à évaluer sur le long terme, va également augmenter les besoins en céréales.

Pour être durable, la nécessaire augmentation de la production doit mettre en œuvre des techniques qui, non seulement ont peu ou pas d'impact sur l'environnement, mais visent aussi à améliorer par des externalités positives la qualité des milieux (économie des ressources non renouvelables, amélioration de la biodiversité...).

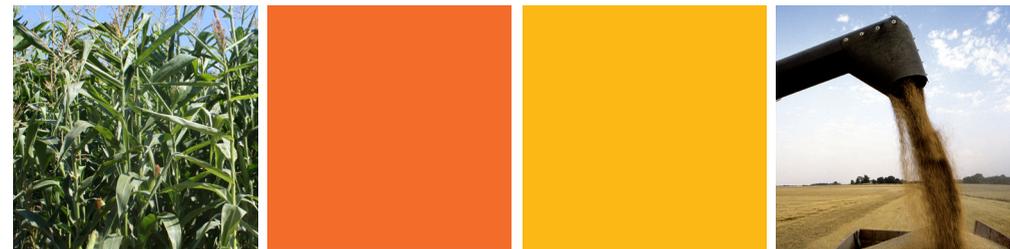
La productivité (quantité produite par unité de surface), en permettant de réduire le coût de production, reste un facteur incontestable de compétitivité. Pour satisfaire les marchés, la compétitivité face à des concurrents possédant de grandes structures passe par la recherche d'un fort niveau de productivité à l'hectare.

L'excédent de la balance commerciale française de l'agriculture et de l'agroalimentaire est compris entre 11 et 13 milliards €/an dont 6 à 8 milliards sont liés aux seuls produits céréaliers. L'objectif de produire plus et mieux contribue au maintien d'une industrie de transformation performante et pourvoyeuse d'emplois sur notre territoire et repose sur une production dynamique et compétitive.

> pourquoi est-ce possible ?

Les progrès réalisés dans la conduite des cultures, la sélection variétale, la précision des interventions, l'efficacité des intrants, les systèmes d'aide à la décision... permettent aujourd'hui de construire des modes de production combinant le triple objectif de productivité, de qualité et de protection voire d'amélioration de l'environnement. On peut par exemple constater qu'au cours des 10 dernières années l'efficacité des engrais azotés a progressé de 30 % et l'utilisation de produits phytosanitaires a baissé de 30 %.

Les recherches en cours au niveau génétique, technologique et agronomique ont toutes les chances d'améliorer encore chacune de ces performances. À titre d'exemple, nous pouvons citer quelques grands programmes de recherche qui vont dans ce sens : la *Wheat Initiative*, le programme *Wheat 20:20* (20 t/ha en 20 ans) au Royaume-Uni, le phénotypage haut débit... La compétitivité des céréales françaises, la régularité (relative) de production, la technicité des agriculteurs français, ainsi que les infrastructures logistiques, bien que perfectibles, sont des atouts que notre pays peut valoriser dans la dynamique d'accroissement des échanges internationaux. Enfin, les progrès attendus à court terme de la recherche agronomique vont permettre des avancées majeures sur la protection des plantes (nouveaux outils d'aide à la décision, capteurs plantes et sol, stimulateurs des défenses des plantes...) et l'optimisation des intrants (capteurs embarqués, drones, guidage automatique des outils...). Le progrès technologique est donc porteur d'innovations dans le domaine agricole pour les prochaines décennies.



Les huit recommandations du groupe

1 Produire plus avec les qualités suffisantes pour les débouchés

La qualité, c'est le risque majeur qui peut conduire à la rupture de certains débouchés sur les marchés intérieurs et extérieurs (alimentaires et non alimentaires). Aujourd'hui, ce risque porte avant tout sur la teneur en protéines des blés, car les exigences à l'utilisation ont augmenté alors que la teneur à la production est, en tendance, à la baisse depuis une dizaine d'années.

D'autres problématiques seront à gérer : par exemple la présence excessive de poussières et d'impuretés dans les lots de grains.

> Plan d'actions proposé :

Mettre en place un « plan protéines » (action en cours) qui a pour objectif d'augmenter le taux moyen de protéines au-dessus de 11,5 %, avec trois volets : un volet génétique et recherche, un volet agronomie et un volet contractuel.

Améliorer les autres critères de qualité (présentation, qualité sanitaire et technologique des céréales...

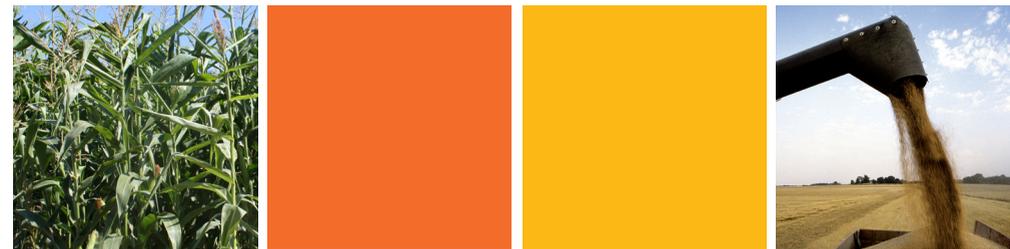
Consolider la relation commerciale avec nos principaux clients et clients stratégiques (exemple, les pays du Nord de l'Afrique...) par une meilleure prise en compte de leurs attentes qualitatives et des actions de développement et de promotion de l'offre française.

2 Limiter les impacts sur le milieu naturel

Les pratiques agricoles bénéficiant de technologies et de systèmes d'aide à la décision de plus en plus précis, peuvent répondre à la double exigence de produire plus (par une utilisation rationnelle des intrants (eau, fertilisants, protection des cultures...) et mieux (protection de l'eau, des sols, de la biodiversité...).

> Plan d'actions proposé :

Encourager, diffuser largement les Outils d'Aide à la Décision (OAD), expérimenter les certificats d'économie d'intrants, renforcer la recherche de techniques alternatives à l'usage des produits phytosanitaires.



3 Investir dans la recherche génétique et la création variétale, et orienter le progrès génétique

Plusieurs verrous techniques peuvent être levés par le progrès génétique. Rappelons à cet égard que le progrès génétique a permis de gagner plus d'un quintal par hectare et par an entre 1950 et 1990, que la qualité boulangère des variétés a été multipliée par 3 en 100 ans...

Les défis actuels sont différents (résistance aux bio agresseurs, adaptation au changement climatique...) mais sont à la portée du nouveau progrès génétique. De plus, le progrès génétique est le plus facile à adopter par les agriculteurs car l'innovation est contenue dans la semence (« inside »). Le groupe de travail a bien mis en évidence qu'il ne suffisait pas de connaître les innovations, il faut aussi qu'elles soient acceptées et faciles à mettre en œuvre, à accompagner... (ce qui est difficile, bien que possible, avec l'Agriculture Écologiquement Intensive, par exemple). L'enjeu de demain pour la création variétale est de fournir au marché des variétés à la fois productives et riches en protéines.

> Plan d'actions proposé :

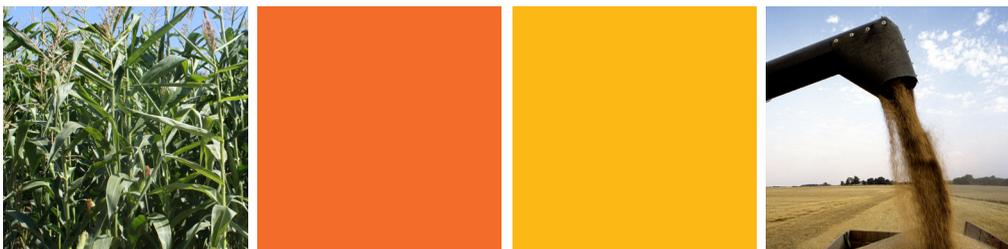
Mettre en place un « plan génétique végétale » avec plusieurs composantes : identification des objectifs de recherche pour les sélectionneurs (pendant du *Wheat 20:20*), concaténation des recherches (*Wheat Initiative*), équipements de phénotypage (en cours : INRA-ARVALIS), valorisation des outils de la post génomique afin d'améliorer des processus de sélection, orientation des règles de sélections au Comité Technique Permanent de la Sélection...

4 Encourager et diffuser l'innovation technique et technologique

Le progrès génétique ne peut s'exprimer que s'il est accompagné par le progrès des techniques culturales, elles-mêmes dépendantes de l'innovation technologique. Le monde agricole a démontré dans le passé et encore aujourd'hui sa réelle capacité à adopter des technologies de pointe pour améliorer les conditions de culture (informatique, internet, géolocalisation, méthodes d'analyses rapides Infra Rouge, images satellites, capteurs embarqués...). L'enjeu pour les années futures se situe dans la capacité du monde agricole à capter et s'approprier le progrès technologique.

> Plan d'actions proposé :

Plan « technologies agricoles » : ouvrir un appel d'offres pour favoriser la recherche sur les technologies de pointe adaptables au secteur agricole et faire de l'équipement agricole un secteur de hautes technologies.
Plan « techniques agricoles » : renforcer la recherche de solutions de biocontrôle, et de stratégies de protection intégrée (mesures préventives, résistance variétale...).

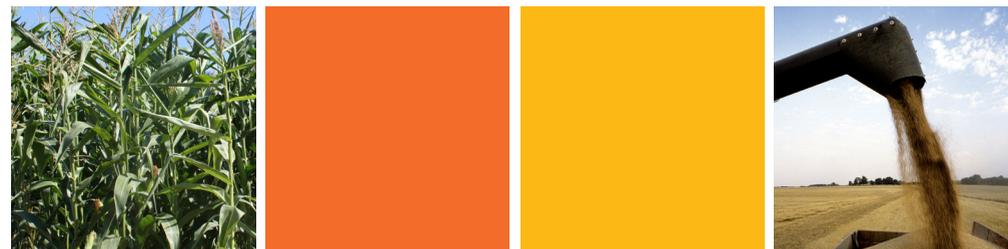


5 Augmenter la disponibilité en eau renouvelable pour les céréales

L'analyse de l'évolution du climat et des besoins en eau dans les prochaines décennies met en évidence que l'eau sera un facteur limitant pour la production végétale mais aussi pour le maintien d'une certaine biodiversité et d'un tissu économique agricole diversifié. La maîtrise de l'alimentation hydrique permet de valoriser le progrès génétique (produire plus en quantité et améliorer la qualité), mais permet aussi de garantir la valorisation des intrants et de limiter les risques pour l'environnement (produire mieux). Il apparaît au groupe qu'il est nécessaire d'anticiper ce risque de pénurie par la mise en place d'un plan d'envergure pour la gestion des ressources en eau. Le pays disposant de la deuxième plus grande ressource en eau renouvelable de l'Europe (après la Norvège), l'enjeu pour les années futures est de mettre en place des outils de gestion de la variabilité saisonnière qui devrait s'amplifier avec le changement climatique.

> Plan d'actions proposé :

Plan d'avenir, de long terme, pour la gestion des ressources en eau s'appuyant sur deux volets : volet « économies d'eau » (variétés et pratiques économes, matériels plus précis...) et volet « création de nouvelles réserves d'eau » (dans les régions à déficit chronique...).



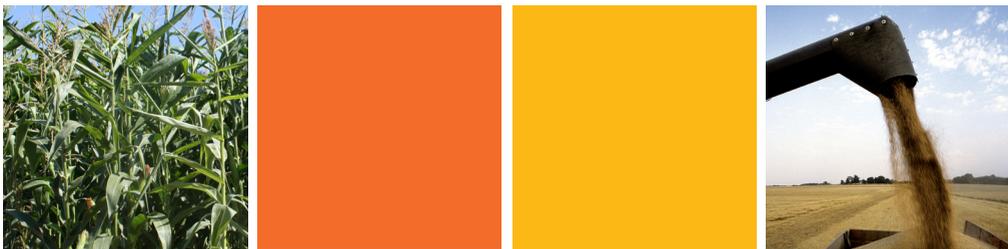
6 Donner toute sa place à l'engagement individuel et collectif en lien avec les enjeux territoriaux

Le groupe a pu mettre en évidence la diversité des situations pédoclimatiques, des systèmes d'exploitation, des enjeux environnementaux..., qui caractérisent le paysage agricole français. Partant de ce constat, il n'est pas réaliste de rechercher, et a fortiori de mettre en place, des modes de production conçus sur un même modèle de raisonnement. L'optimisation des pratiques culturales, du point de vue du « produire plus et mieux », passe inévitablement par un diagnostic de situation et la construction d'un mode de production tenant compte des atouts et des contraintes naturelles (ce principe est clairement mis en avant dans les fondements de l'Agriculture Écologiquement Intensive, selon M. Griffon). De ce fait, dans les territoires à enjeu environnemental, la notion d'engagement contractuel, à décliner au niveau le plus pertinent (exploitation, commune, bassin versant) devrait prendre le pas sur des schémas de développement standardisés. Le groupe propose donc de préserver et favoriser la diversité des pratiques et le lien au territoire.

> Plan d'actions proposé :

Prioriser les diagnostics et plans d'actions spécifiques notamment dans les territoires où l'eau est un enjeu (Bassins d'Alimentation de Captage...), Généraliser les bonnes pratiques : concevoir des Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental « types » basés sur une meilleure gestion des intrants, adaptables pour partie en fonction des enjeux territoriaux, promouvoir les mesures (type AZUR) de gestion raisonnée de la fertilisation azotée dans les Bassins d'Alimentation de Captage, prenant appui sur les particularités propres à chaque parcelle (reliquat d'azote, objectif de rendement, pilotage...).

Développer l'accompagnement, la formation et le conseil aux agriculteurs.



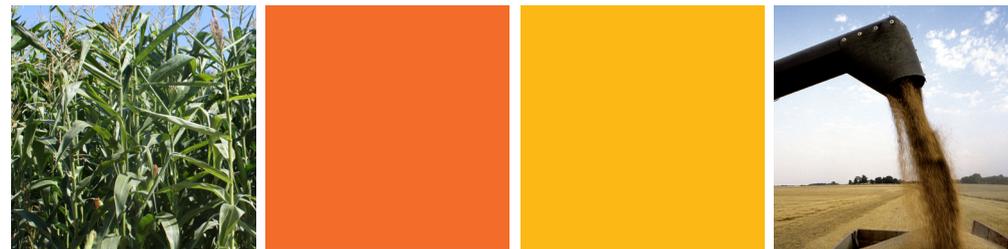
7 Préserver la surface agricole de production

Chaque année, entre 60 et 100 000 ha sont soustraits à l'agriculture pour construire des infrastructures, des routes, des habitations, des zones industrielles, des parkings, etc. De plus, les espaces concernés sont situés dans des zones fertiles, amputant ainsi encore plus le potentiel de production. La priorité pour produire plus est déjà de préserver l'espace agricole productif et, de ce fait, de mettre en place une politique de gestion de l'espace agricole.

> Plan d'actions proposé :

Créer un fonds de recherche spécifique, permettant d'étudier les voies d'augmentation de la productivité afin de compenser l'artificialisation des sols.

Mettre en place un système de compensation des surfaces retirées de l'agriculture (exemple, favoriser les investissements pour la revalorisation des espaces agricoles...).



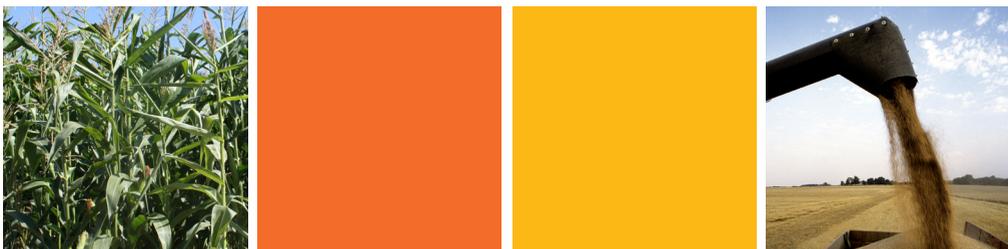
8 Réaffirmer que l'agriculture est un maillon à part entière de l'économie et a vocation à produire

Il convient de mettre en place une communication « vraie », c'est-à-dire ne cherchant pas à masquer les défauts du système mais expliquant plutôt ce que le monde agricole va faire pour les corriger en donnant des indicateurs objectifs de suivi que tout le monde peut comprendre et suivre en direct. Parallèlement, il semble important de capitaliser sur les points forts auprès des publics les plus porteurs (jeunes consommateurs, jeunes agriculteurs, relais d'opinions...).

> Plan d'actions proposé :

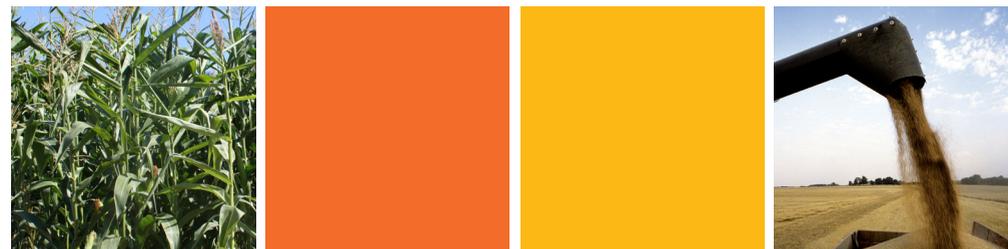
Plan de communication de la filière auprès des leaders d'opinion et du grand public, à réfléchir et construire (dire qui sont les agriculteurs, ce qu'ils font, et ce qu'ils vont faire pour améliorer la production agricole...).

Communication auprès des producteurs afin de faire comprendre à tous leur intérêt technique et économique à s'inscrire dans la démarche du produire plus et produire mieux.



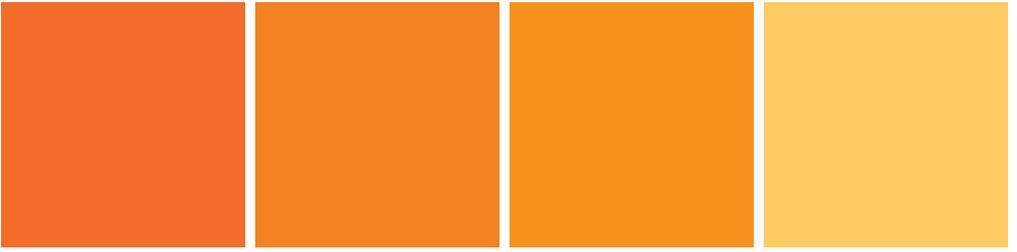
Merci aux intervenants qui ont accepté d'apporter leurs expertises au sein du groupe de travail **"produire plus et produire mieux"** :

- > Sébastien ABIS, Administrateur au Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes
- > Bernard BARRAQUE, Socio-économiste, CIRED-CNRS, Agroparistech
- > Jean-Pierre BAUDOIN, Consultant en communication et Professeur en sciences de la communication
- > Jean-Paul BORDES, Chef du département recherche et développement, ARVALIS Institut du végétal
- > Martin BORTZMEYER, Chef du bureau agriculture au Commissariat général au développement durable, MEDDE
- > Alain CARPENTIER, Directeur de recherche, INRA de SMART, Expert économiste dans l'expertise collective INRA CEMAGREF "pesticides" de 2005 et dans l'étude "Ecophyto R&D" de 2010
- > Didier CEBRON, Sous-directeur des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires au Service de la Statistique et de la Prospective, MAAF
- > Dominique DUTARTRE, Président du pôle de compétitivité Industries et Agro Ressources
- > Elisabeth FABRE, Directrice de Passion Céréales
- > Philippe GATE, directeur scientifique, ARVALIS-Institut du Végétal
- > Michel GRIFFON, Conseiller scientifique à l'Agence Nationale de la Recherche
- > Bernard ITIER, Directeur de recherche, INRA Agroparistech, UMR environnement et grandes cultures
- > Thierry KIRAT, Directeur de recherche, CNRS, IRISSE (Université Paris Dauphine)



- > Pierre LABARTHE, Chargé de recherche, INRA-SAD
- > Hélène LUCAS, Présidente du directoire opérationnel du GIS "Biotechnologies vertes" et Coordinatrice scientifique de la "Wheat Initiative"
- > Nicolas MARTIN, Responsable des affaires économiques et de l'environnement à la Fédération Européenne des Fabricants d'Aliments Composés
- > Claude MAUMENE, Responsable "Maladie et méthodes de lutte", ARVALIS Institut du végétal
- > Solenne PELTIER, Product marketing manager, ISG, John Deere
- > Leandro PIERBATTISTI, Analyste de marché, France Export Céréales
- > Noémie SCHALLER et Pierre CLAQUIN, Chef du bureau de la prospective, CEP, MAAF, Rapporteur de la mission confiée à Marion GUILLOU sur l'analyse des systèmes de production innovants, alliant la double performance, économique et environnementale
- > André TORRE, UMR SAD-APT / INRA - Agroparistech

Autres publications / Les filières céréales / édition mai 2014 / FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex / tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr / Directeur de la publication : Éric Allain / Rédaction : groupe de travail «produire plus et produire mieux» du conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer / Conception et réalisation : service Communication FranceAgriMer, studio PAO / Impression : Atelier d'impression de l'Arborial / Crédits photos : Arvalis - Pixtal - Fotolia - FranceAgriMer, Droits réservés



Recommandations établies par le groupe de travail du Conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer, avec la collaboration d'Intercéales et d'Arvalis-Institut du Végétal